



EIDGENÖSSISCHE TURNVETERANEN-VEREINIGUNG
UNION FÉDÉRALE DES GYMNASTES-VÉTÉRANS
UNIONE FEDERALE DEI GINNASTI-VETERANI

Écrit par Administrator

Vendredi, 17 Juin 2011 00:00

Informations sur le thème central des RRPg 2011: vétérans dames au sein de l'UFGV

C'est le thème central "Admission de vétérans dames au sein de l'UFGV" que le Comité central a présenté lors des trois réunions régionales des présidents de groupes (RRPG 2011) en plaidant **de reconnaître les différences des groupes et de soigner les points communs**. Elles ont donc proposé aux groupes de décider eux-mêmes d'étendre dans le cadre de leurs statuts leur autonomie actuelle sur l'admission de vétérans aussi aux vétérans dames. Celles-ci auraient les mêmes droits et obligations que les vétérans hommes. A la fin de la discussion, le comité central (CC) a présenté au moyen de trois scénarii les modifications à attendre sur l'effectif et les chiffres.

Lors de la RRPg de l'Ouest à Châtel-St-Denis, l'initiative du CC a été très bien accueillie, puisque depuis quelque temps déjà, les groupes du Tessin et de Suisse romande admettent des vétérans dames, mais sans pouvoir les annoncer comme membres à part entière à l'UFGV. Lors des deux RRPg de Suisse alémanique (Langenthal et Zurzach), les présidents de groupes ont exprimé lors de la discussion leur avis sur quatre questions concrètes.

Comme raisons parlant **POUR** une admission libre de vétérans dames, on a mentionné surtout l'égalité et l'acceptation de l'évolution, par le fait que les gymnastes dames et hommes sont depuis longtemps réunis dans les sociétés et participent à des concours communs. L'orientation vers l'avenir et des impulsions nouvelles pour les groupes ont été citées. On a aussi jugé positive l'attitude des groupes en faveur de l'ouverture: ils sont libres d'admettre des dames, mais n'y sont pas obligés.



Sur la question des arguments **CONTRE** une admission libre des dames, un tiers des réponses disent: "aucun!!" Egalement, on a signalé que les dames déjà organisées en groupes ne tiennent pas à s'associer, et aussi des craintes que tous les groupes ne respectent pas les directives d'admission ont été exprimées. Il y a peu de groupes qui veulent simplement conserver leurs traditions actuelles entre hommes et qui ne tiennent donc pas à admettre des dames.

Les influences de la libre admission de dames dans leur propre groupe ont été jugées comme positives ou plutôt sans importance après quelques petites adaptations des statuts et règlements. Un seul groupe ne veut pas que les vétérans dames modifient ses activités et sa culture et craint que beaucoup de vétérans restent à l'avenir à l'écart des manifestations.

En ce qui concerne les manifestations de l'UFGV (Réunion des présidents de groupes et Réunion fédérale), diverses craintes ont été exprimées que le nombre croissant de participants pourrait conduire à des problèmes d'organisation. Ce souci a cependant été réduit à la suite des scénarii présentés.

L'ouverture aux dames a souvent été mentionnée aussi comme une mesure permettant un accroissement du nombre de membres. La question a aussi été posée si une croissance est même souhaitable (qualité au lieu de quantité)! Sur ce thème, les critères d'admission ont été discutés intensivement. On retient clairement que les mêmes critères doivent être appliqués pour d'admission des gymnastes dames que pour les hommes. Quelques groupes salueraient un adoucissement général des conditions d'admission (par ex. l'âge), alors que d'autres groupes défendent l'avis que les critères de nomination de vétéran fédéral devraient être fixés



uniformément pour tous les groupes et vérifiés par le CC en tant qu'organe de contrôle.

Cette dernière exigences citée est diamétralement opposée à la proposition du CC, de laisser l'admission de vétérans comme auparavant aux groupes et de leur laisser en outre la liberté d'admettre des dames et de les annoncer comme membres ordinaires de l'UFGV.

Lors de sa séance d'évaluation du 18 mai 2011, le CC a décidé de prendre cette voie au sérieux et d'en tenir compte pour la suite à donner dans ce processus.

Ainsi les présidents de groupe doivent d'abord exprimer leur avis, lors de la prochaine RPG à Baden, d'une réponse majoritaire à une telle unification des critères d'admission dans toute la Suisse avec vérification correspondante par un organe de contrôle.

Si c'est le cas, les groupes doivent annoncer au CC leurs **critères concrets et vérifiables** ainsi qu'une **proposition pour la procédure de contrôle correspondante**. Ce serait alors le thème central des RPPG 2012, afin d'amener une proposition correspondante pour l'APG de la même année.

Si un tel règlement restrictif ordonné et contrôlé "depuis le haut " devait être refusé lors de la RPG 2011, les présidents de groupe devraient voter sur la proposition suivante du CC, qui pourrait être formulée comme suit: **"Les groupes doivent-ils rester libres comme auparavant de décider de l'admission de vétérans dans leur groupes dans le cadre des statuts de l'UFGV et de le permettre aussi (librement) à des vétérans dames?"**

Si cette question devait recevoir une approbation majoritaire, le CC aurait pour mandat d'adapter ses règlements en conséquence. A cette occasion, le thème des "critères



*EIDGENÖSSISCHE TURNVETERANEN-VEREINIGUNG
UNION FÉDÉRALE DES GYMNASTES-VÉTÉRANS
UNIONE FEDERALE DEI GINNASTI-VETERANI*

d'admission" pourrait également être empoigné et discuté en tant que thème central des RRPG 2012. Les règlements modifiés pourraient alors être présentés pour adoption à l'APG 2012.

On peut encore se permettre de remarquer pour conclure que dans le cadre du traitement de toute cette question, il n'a jamais été le cas de rechercher des fusions avec les organisations existantes de vétérans dames. Celles-ci ne sont concernées en aucun cas. Il s'agit uniquement de permettre aux groupes d'admettre des dames et de les déclarer en tant que membres de l'UFGV - ceci aussi en outre afin d'éviter une éventuelle scission de la part des Romands.

Les documents détaillés sur ces propositions seront envoyés aux présidents de groupes à fin juin avec l'invitation à la RPG des 26/27 août 2011 à Baden

Les procès-verbaux des RRPG 2011 à Châtel-St-Denis, Langenthal et Zurzach sont publiés sur le site de l'AFGV sous www.etvv.ch où ils peuvent être lus et imprimés